



ELECTIONS AU CA DU CAES du CNRS 2ème TOUR : début juin au 5 juillet 1994.

C.A.E.S.

L'ACTION ET L'ENTRAIDE SOCIALE : C'EST IMPORTANT !

Vouloir séparer l'action et l'entraide sociale de l'action syndicale, c'est faire l'impasse sur une part importante de notre activité. L'entraide sociale est l'une des raisons d'être d'un syndicat lorsque nous défendons ensemble nos droits, nos salaires, l'amélioration de notre travail et nos conditions de vie.

La Solidarité du CAES, à travers les Tarifs Dégressifs qui permettent à chacun de payer les "activités" en fonction de ses revenus (*Centres de loisirs enfants, vacances, séjours linguistiques, restauration*), n'est pas une "bonne oeuvre" que l'on peut délaissier pour aborder d'autres sujets plus "nobles".

Concrètement, pouvoir se restaurer à "prix social" dans de bonnes conditions et à côté de son lieu de travail est-ce dépassé ?

Partir en vacances 15 jours à Aussois ou à Oléron avec sa famille est-ce si ridicule ?

Faire du sport, une visite de musée, un voyage avec son comité local d'action sociale est-ce si désuet ?

On ne peut découper en tranches *action sociale et lutte syndicale*, elles sont liées. Intervenir pour préserver la recherche publique et l'emploi et développer les acquis sociaux doit aller de pair.

L'ACTION SOCIALE, C'EST IMPORTANT !

**VOTER ET FAIRE VOTER AUX ELECTIONS
DU CAES EST UNE NECESSITE.
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LE
SNTRS-CGT**

Jean OMNES
Secrétaire Général
du SNTRS-CGT

Marc DECASTER
Elus SNTRS-CGT
Vice Président du CAES du CNRS

22 JUIN

La CGT appelle à des manifestations et des rassemblements dans les départements pour la défense de la Sécurité Sociale

Un dossier SNTRS-INFO Spécial protection sociale est à votre disposition dans les sections.

Le quorum n'ayant pas été atteint, un 2ème tour est nécessaire

Au 1er tour : 26 273 inscrits - Quorum 13 137 - Votants 12 220

2.

POUR VOTER...AU 2ème TOUR

* Le matériel est adressé aux électeurs depuis le 1er juin.

* Si celui-ci est incomplet adressez votre demande d'urgence :

Au Président de la Commission Electorale
CAES du CNRS "Les Cormailles"
51,59, rue Ledru Rollin TEL : 45 15 06 06
94853 IVRY-SUR-SEINE FAX : 45 15 06 26

* Si vous n'avez pas de bulletin de vote : appelez le CAES d'urgence
(votre CLAS ou... le syndicat...)

**...Ne vous trompez pas de bulletin de vote,
celui du SNTRS-CGT est de couleur J A U N E.*

* N'oubliez pas de signer l'enveloppe T.

* ... Clôture du vote le 5 juillet à minuit.

* **LE DEPOUILLEMENT** s'effectuera le 8 JUILLET 1994 au Siège du CAES.
Nous appelons les militants du SNTRS-CGT à inscrire d'ores et déjà cette date.
Une convocation-mandat sera publiée dans un prochain SNTRS-INFO.

BULLETIN DE VOTE

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAES DU CNRS 1994

Liste présentée par le SNTRS-CGT

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique - CGT

1. DECASTER Marc	Paris	24. PLANTARD Joël	Bordeaux
2. DANOY Jean-Pierre	Marseille	25. HIRSCH Jacky	Strasbourg
3. TERRENOIRE Gwenneth	Paris	26. MANDVILLE Gérard	Orsay
4. PONCHEL Gérard	Lille,	27. FERREIRA Elisabeth	Lille
5. CLERC André	Toulouse	28. COUTY René	Paris
6. ORPHANIDES Claudine	Strasbourg	29. LECORDIER Thérèse	Rouen
7. CLASSE Denis	Villejuif	30. BERTRAND Colette	Thiais
8. LACROIX André	Chizé	31. POSTIC Marie Noëlle	Paris
9. GUTNIC Annie	Orsay	32. VILLENEUVE Françoise	Bordeaux
10. CABEZA Christiane	Bordeaux	33. NGUYEN TRONG Thanh	Marseille
11. GONIDEC Anne Marie	Lyon	34. BLOTAS Elisabeth	Nancy
12. COHEN Jeanine	Paris	35. BOROME Nicole	Orsay
13. CARRETTE Alain	Montpellier	36. BARQUINS Michel	Paris
14. DESSALLE Philippe	Paris	37. LE CAER Jean Pierre	Gif
15. BERGER Jeanne	Marseille	38. BONNET André	Orléans
16. CHOISY Joël	Grenoble	39. LEJEUNE Claire	Rennes
17. BIGOTEAU Monique	Nantes	40. LERICHE Bernadette	Orsay
18. GERVAIS Alain	Orléans	41. TEMPLIER Joëlle	Paris
19. GOURCY Jean	Clermont-Ferrand	42. GRAILLAT Christian	Solaize
20. ZYLBER Jean	Marseille	43. SAMUEL Jean	Strasbourg
21. STEINMETZ Daniel	Toulouse	44. FOURNIER-MEARELLI Irène	Paris
22. MICHEL Guy	Orsay	45. BLANC Bernard	Lyon
23. BUREAU Danielle	Meudon		

Liste présentée par le SNTRS-CGT

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique - CGT



Chercheurs

Techniciens

Administratifs

Ingénieurs

Le SNTRS-CGT remercie ceux qui au 1er tour ont soutenu notre liste. Au 2ème tour, nous appelons tous ceux qui veulent DEFENDRE LE CAES à voter pour le SNTRS-CGT.

**LE CAES EST UN ACQUIS À VOTRE SERVICE.
IL VOUS APPARTIENT.**

**ENSEMBLE, NOUS DEVONS
LE SAUVEGARDER, LE DEVELOPPER.**

Pour cela le CAES a besoin

DE MOYENS :

Le SNTRS-CGT revendique 35% d'augmentation de la subvention au cours des 3 années à venir. Cette condition est **INDISPENSABLE** pour répondre aux besoins sociaux et culturels des personnels, conserver et améliorer notre patrimoine et permettre à chacun, **quelles que soient ses ressources**, de participer aux activités du CAES.

La solidarité doit être le moteur essentiel de l'action du CAES.

D'INDÉPENDANCE :

Les élus SNTRS-CGT veilleront à ce que le CAES développe sa propre politique sans intervention extérieure.

DE L'INTERVENTION DE TOUS :

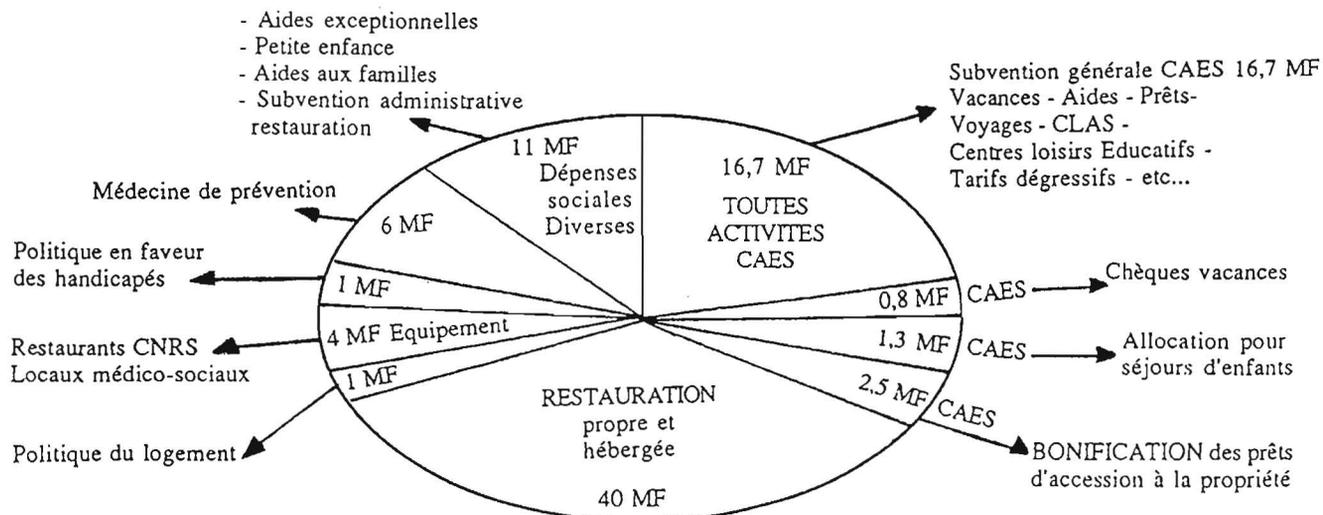
Nos élus sont présents et actifs dans la quasi totalité des 76 Comités Locaux d'Action Sociale (CLAS) et au niveau national. Le SNTRS-CGT sera aussi présent au Conseil d'Administration et au bureau national du CAES.

DE L'UNITÉ :

Nos élus travailleront **sans exclusive** avec tous ceux qui souhaitent défendre et développer le CAES.

L'ACTION SOCIALE, c'est important.

Dépenses sociales du CNRS en millions de Francs en 1994



Votez SNTRS-CGT dès réception du matériel

Ceci n'est pas un bulletin de vote

PROPOSITIONS DU SNTRS-CGT

ELARGIR LE CAES

COMITES LOCAUX D'ACTION SOCIALE (CLAS) : Aider à la création et au développement des CLAS partout où cela est possible.

Nos élus poursuivront leur activité à ce niveau en ayant pour souci de n'exclure personne.

Sur les sites, avec les collègues de TOUTES SENSIBILITES, ils contribueront à la mise en oeuvre des activités du CAES, bibliothèques, discothèques, sports, vie culturelle, spectacles, rencontres, conférences, sorties, Centres de Loisirs Educatifs pour les enfants.

LES RETRAITES : Il faut mieux les informer, les aider dans leurs projets... et utiliser leurs compétences. Ce sont des orientations nouvelles que le CAES doit aborder. La mise en place d'un groupe de réflexion devrait être de nature à mieux prendre en compte les aspirations des retraités.

PERSONNELS ISOLES : veiller à leur information : c'est la première condition, condition nécessaire pour qu'ils puissent bénéficier de l'action sociale et de toutes les activités du CAES

LES CONTRATS EMPLOIS SOLIDARITE (CES) :

Les personnels sur emplois précaires sont de plus en plus nombreux, en particulier les CES qui sont aujourd'hui 1500 au CNRS. Nous revendiquons la disparition de tous les emplois précaires et la création correspondante de postes de titulaires.

Pour que les CES actuellement en place bénéficient des activités sociales, nous exigeons de la direction du CNRS qu'elle verse la subvention correspondante. Sans attendre, PAR SOLIDARITE, le CAES doit considérer les CES comme ouvrant droit pour toutes nos activités.

ETENDRE L'ENTRAIDE

LES TARIFS DEGRESSIFS (TD) : Ils doivent permettre à chacun d'accéder aux activités du CAES en payant en fonction de ses revenus, entre autre pour les Centres de Loisirs Educatifs, les Vacances familiales, les Voyages, les activités sportives et culturelles des CLAS.

Ils ont été améliorés ces dernières années sauf pour les revenus les plus bas. Nos élus veilleront à l'amélioration des tarifs dégressifs pour les personnels dans cette situation.

RESTAURATION : PAS DE PRIVATISATION : "L'accord" sur la restauration signé entre un seul syndicat et la direction du CNRS a permis d'effectuer le passage au privé d'une partie des "restaurants propres au CNRS", cela malgré l'opposition des utilisateurs. Cet "accord" coûte cher : le CNRS prévoit une augmentation de 5 millions F du budget restauration. 5 millions F qui manqueraient pour le reste de l'Action Sociale... et notamment au CAES !

Partout où les personnels dans les Comités Locaux (CLAS) veulent maintenir la gestion par des élus, le CAES doit leur apporter son appui et ses conseils, soit dans le cadre du maintien du système mis en place en 1984, soit pour l'élaboration de conventions avec le CNRS, notamment en terme de moyens et de postes mis à la disposition des restaurants.

Il faut : UNE RESTAURATION SOCIALE DE QUALITE SANS AUGMENTER LES COÛTS ET EN MAINTENANT LES PERSONNELS EN PLACE.

LOGEMENT : Prêts : Le CAES gère les prêts bonifiés d'accession à la propriété (PBAP) depuis décembre 93. Curieusement nous avons été les seuls, au bureau du CAES, à combattre les conditions d'obtention des prêts (avoir moins de 55 ans et subir une mobilité professionnelle) qui excluent de fait 90% des demandeurs.

LES PBAP DOIVENT ETRE OUVERTS A TOUS.

Par ailleurs l'accession à la propriété ne doit pas se faire au détriment du renouvellement et de l'extension du parc immobilier du CNRS ouvert à la location, essentiellement dans les grandes agglomérations où le niveau des loyers "libres" est le plus souvent inabordable.

PRETS SOLIDARITE - AIDES AUX HANDICAPES

Prêts solidarité : Les demandes de prêts ont augmenté de 30% de 1991 à 1993. Ces demandes faites à l'occasion de difficultés financières touchent toutes les catégories de personnels. Il est donc nécessaire d'augmenter le budget pour ces prêts.

Aides aux handicapés : elles doivent se poursuivre et le CAES doit augmenter les capacités d'accueil des handicapés dans ses Centres d'Aussois et d'Oléron. Des attributions spéciales de crédits doivent être obtenues du CNRS à cet effet.

DEVELOPPER LES ACTIVITES

VACANCES : Maintenir la qualité de nos "CENTRES PROPRES" : AUSSOIS, OLÉRON, Maison des Vosges, en rénovant régulièrement locaux et matériels.

Prévoir l'implantation d'un nouveau "Centre propre"

ouvert en pension complète et en gîtes, ce Centre permettrait de répondre à la demande des personnels CNRS (Les Centres actuels sont saturés en période de congés scolaires)

L'augmentation du nombre de "lits" améliorerait aussi les possibilités d'échanges avec d'autres Comités d'entreprises.

- Pour les "Centres extérieurs", gérés par d'autres organismes : veiller à ce que les tarifs pratiqués permettent effectivement à l'ensemble des personnels d'y accéder.

- Envoi du catalogue vacances à tous les personnels CNRS.

VOYAGES : leurs prix, malgré les tarifs dégressifs, sont trop élevés. Ils doivent baisser. Par exemple en passant des accords avec des sociétés ou des associations spécialisées en ce domaine.

CULTURE SPORTS : contribuer au développement de l'information culturelle, scientifique et technique, aider à la participation aux activités physiques et sportives. C'est ce à quoi nos élus continueront à s'attacher dans les CLAS et les Centres de Vacances.

Puiser dans le vivier du CNRS, chercher des collaborations extérieures (Comités d'Entreprise, Enseignement Supérieur) doit permettre d'améliorer ce qui existe.

ENFANCE : Maintenir et développer la diversité et la qualité des choix en matière de colonies de vacances, favoriser les échanges et séjours linguistiques avec le CAES.

Contribuer au développement des Centres de loisirs Educatifs (C.L.E.) sur les sites où les personnels en expriment le besoin avec une évolution correspondante du budget régional.

POUR DES REUNIONS D'INFORMATIONS-DEBATS, CONTACTEZ NOS ELUS AU CA DU CAES 91-94 :

Marc DECASTER Membre du bureau du CAES 44 27 14 08

Gwen TERRENOIRE 40 25 10 74

Jean-Pierre DANOY 16 91 95 90 71

André CLERC 16 61 15 84 00

Claudine ORPHANIDES 16 88 61 48 48

Gérard PONCHEL 16 20 43 40 09

ELECTIONS CAES 2ème tour

Clôture du vote :
5 juillet 1994 à minuit.



**Vous voulez des élus
défendant les intérêts
de toutes les catégories.**

**Vous voulez des élus défendant
l'indépendance du CAES.**

**Vous voulez des représentants qui auront
le souci, en permanence, de créer les
conditions de l'unité avec les autres élus,
pour défendre le CAES et le développer.**

Alors

**VOTEZ, FAITES VOTER
POUR LA LISTE
SNTRS-CGT**

DES RECEPTION DU MATERIEL

Analyse partielle d'un quorum non atteint

Pour la première fois, le quorum de 50 % aux élections du CAES n'a pas été atteint. Pourquoi ? Il n'y a sans doute pas une, mais de multiples raisons qui s'ajoutent.

Si l'on veut jouer les voyantes, on trouvera dans le désordre :

- La mauvaise organisation des élections par la Direction du CNRS (car c'est la Direction du CNRS qui "gère" les élections CAES : fichier à la fois surabondant et incomplet, 6 000 enveloppes bleues non expédiées, manque d'enveloppes T, fausses adresses...

Aucune participation du CNRS aux 6 ou 7 réunions de la commission électorale (seuls les syndicats et les représentants du CAES ont participé).

Notons également que nos propositions à la commission électorale pour remédier à ces états de fait n'ont pas été prises en compte.

- Une multitude de listes syndicales présentes : sept c'est un record, alors que s'exprime fortement l'aspiration à l'unité.

- La présence d'une des listes (devinez laquelle) dont la propagande effrénée vise systématiquement à mettre toutes les listes syndicales dans le même panier et ce en les affublant de tous les maux sans souci de la véracité des affirmations.

- La position de la CFDT sur la restauration qui en signant un "accord" avec le CNRS, a permis le passage au privé de nombreux restaurants. Cela n'a certainement pas encouragé de nombreux électeurs à voter.

- Le CAES lui-même qui, chaque fois qu'il refuse un prêt, un départ en vacances,

une subvention, pour de bonnes et parfois de moins bonnes raisons... perd un électeur, toutes listes confondues.

Les mauvaises raisons : "On utilise moins le CAES, le subventionnement diminue, le CAES c'est cher".

- Si le fond de roulement du CAES a baissé dans des proportions alarmantes à cause de de diminution de la subvention CNRS en 1991-1992-1993, et de l'amélioration des Tarifs Dégressifs, les personnels, eux, ont été mieux subventionnés pour les séjours enfants, les prêts, les voyages, les vacances...

Le nombre de comités locaux augmente.

En 1993, nous avons établi un record de départs en vacances subventionnés par le CAES.

Petite remarque en passant, les voyages les plus chers (Chine, Kenya) ont vu un maximum de départs, des revenus les plus bas...

Contre coup : pour la "saison hiver" 93, départs record (753 familles CNRS) mais refus record (917 familles étaient inscrites).

Pour le voyage au Vietnam été 94 : 30 possibilités, 86 demandes.

Plus d'utilisation du CAES, mais plus de refus également.

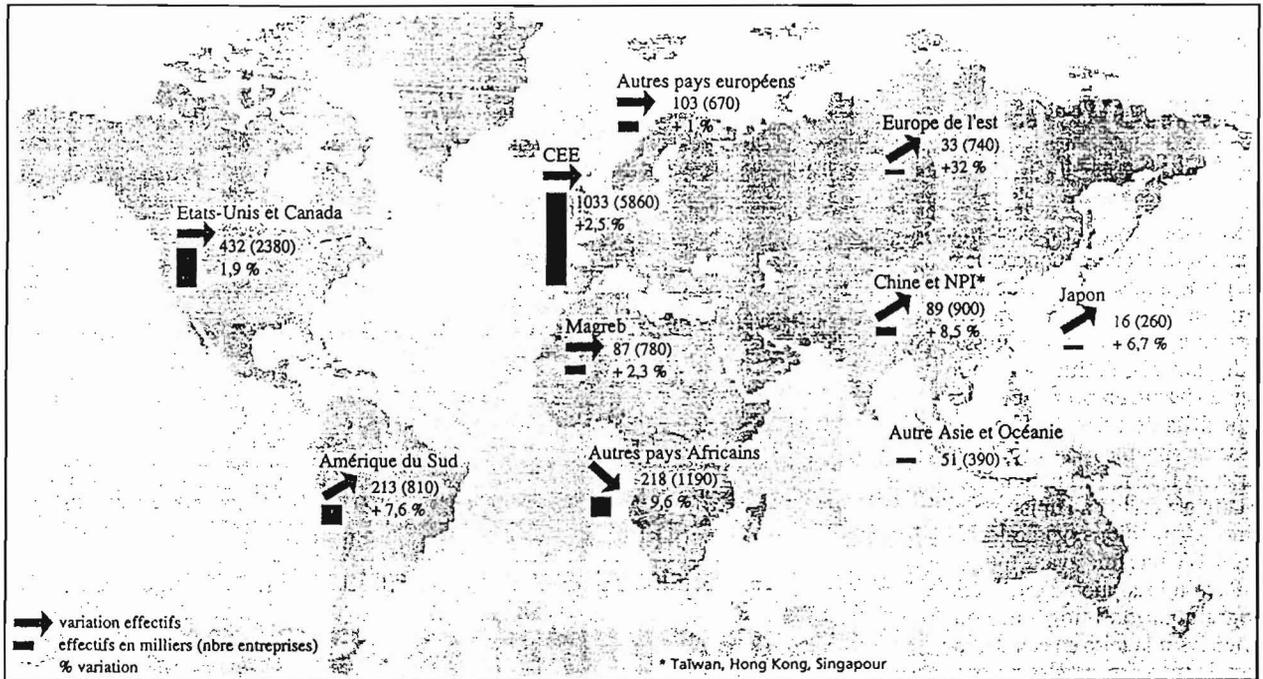
Pour conclure, cette analyse rapide n'est sûrement pas exhaustive, mais vise essentiellement à signaler des pistes.

L'une d'elle est évidente : il nous faut agir pour que le CAES voit sa subvention augmenter.

M. DECASTER
Elu SNTRS-CGT
au CA du CAES du CNRS

Stupéfiant

Depuis plusieurs mois, presque tous les jours, la presse, les bulletins d'informations radio et télévisés évoquent le problème de la Sécurité sociale et de son déficit. Ce dernier s'élève une fois à 20 milliards une semaine plus tard à 40, certains avancent même 80. (...) Le problème de fond, rarement évoqué, c'est le chômage. Il y a 3 500 000 chômeurs, 600 000 CES avec un demi Smic et 600 000 RMI à 2300 francs mensuels. Sachant que 100 000 salariés c'est 7 milliards de cotisations ouvrières et patronales on peut faire les comptes. (...) Le 9 février 1994, lors du bulletin d'information, le présentateur de TF1 signalait que les dettes actuelles de l'État à la Sécurité sociale sont supérieures à 100 milliards. Si l'État payait ses dettes à la Sécurité sociale il n'y aurait plus de déficit. Mais Mme Veil et M. Balladur sont muets sur cette affaire... Stupéfiant ! (...).



ÉCONOMIE

65 milliards ont quitté le territoire en 1993

Selon une enquête de l'Insee, la France devrait conserver, en 1993, sa place de second investisseur à l'étranger derrière les États-Unis. Même si le mouvement se ralentit, les flux de capitaux français investis à l'étranger se sont élevés à 65 milliards de francs en 1993, après 100 milliards en 1992. Fin 1992, les firmes françaises implantées à l'étranger employaient 2,3 millions de salariés. La majorité des filiales étrangères est implantée dans les pays développés, principalement aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne. L'Insee note une très forte progression des investissements dans les pays de l'Europe de l'Est (+32%) et un repli hors des pays africains. Cette mobilisation de capitaux hors de l'Hexagone vise, selon l'enquête, à atteindre la « taille critique » et à s'assurer l'accès aux grands marchés européens et nord américains. Pour un tiers, elle provient de dix groupes français (Michelin, Rhône-Poulenc, Alcatel, Générale des eaux,...). Ceux-là même qui licencient en France.

Pour l'arrêt définitif des essais

Les organisations signataires de l'appel de Nanterre lancent de nouvelles initiatives « pour une poursuite des moratoires nucléaires et pour l'abolition de l'arme nucléaire partout dans le monde ». Ces 56 organisations pacifistes – dont la Cgt⁽¹⁾ – sont engagées depuis octobre 1992 dans une action conjointe pour l'arrêt définitif des essais nucléaires partout dans le monde et entendent ne pas relâcher leur vigilance au moment où, la Chine ayant procédé à un essai le mois dernier, la polémique reprend sur la reprise ou non des essais, notamment en France. Le collectif entend faire pression en relançant le débat public et rappelle que les pacifistes « ont conduit les gouvernements américain, anglais, russe et français à prolonger les moratoires sur les essais jusqu'en septembre

NUCLÉAIRE

1994. Nous continuons à demander instamment au gouvernement chinois de ne plus faire cavalier seul [car] certains prennent prétexte du dernier essai chinois pour remettre en cause le principe des moratoires [...] nous devons utiliser cette période pour inverser la course au surarmement». V.G.

(1) Contact à la Cgt: Jacques Obriet, tél. : (1)48.18.81.32.

Le partage du travail n'a que peu d'impact sur l'emploi

Les accords sur le partage des salaires et du temps de travail n'ont pas de réels impacts sur l'emploi. Ils permettent, dans bien des cas, de différer les licenciements. Tel est en substance l'analyse faite par la Dares (direction de l'animation de la recherche des études et statistiques au ministère du Travail) sur les 72 accords signés entre août 1992 et décembre 1993 et prévoyant des baisses de salaires avec ou sans diminution du temps de travail. Neuf d'entre eux ont fait l'objet d'une attention particulière. Ils révèlent que les sacrifices sont parfois mieux acceptés, lorsqu'il s'agit de passer un mauvais cap et qu'ils prévoient un retour à bonne fortune. Mais la Dares de conclure : « ces nouveaux accords comportent des perspectives bien incertaines en matière d'emplois, mais aussi dans leur durée et dans la réversibilité des sacrifices. » Intéressant, au moment où le plan quinquennal du gouvernement se propose de généraliser la méthode au nom de la lutte pour l'emploi. J.-M.J.

Sécurité Sociale : ensemble, c'est urgent !

MANIFESTATIONS
et
RASSEMBLEMENTS
dans les départements
le 22 JUIN

Se soigner, vivre une retraite heureuse, élever ses enfants dans de bonnes conditions, combattre le sida, le cancer... faire reculer les exclusions, les inégalités, n'est-ce pas urgent ?

Répondre aux besoins vitaux d'aujourd'hui, n'est-ce pas l'urgence d'une société moderne tournée vers l'avenir ?

Se pose alors, pour chacun et pour tous, l'exigence d'une Sécurité Sociale moderne, efficace, d'une Sécurité Sociale solidaire.

Payer toujours plus pour des prestations moindres, c'est injuste pendant que le patronat bénéficie d'exonérations exorbitantes.

Avec les projets de loi que le gouvernement veut faire adopter, ce serait pire encore :

- éclatement de la Sécurité Sociale,
- ouverture en grand aux compagnies d'assurances
- renforcement de la mainmise du patronat et de l'Etat.

A ce prix, quels sacrifices nouveaux pour la santé, l'hôpital, la retraite, les familles ? Face à ces dangers, nous avons des exigences.

Assurés sociaux, mutualistes, retraités, salariés, privés d'emploi, Français et immigrés, discutons, agissons, exigeons ensemble un grand débat national :

- pour démasquer ces projets et imposer leur retrait,
- pour une Sécurité Sociale au service de tous, accessible à tous, de haut niveau, gérée démocratiquement, permettant de la naissance à la vieillesse une vie digne de notre temps,
- pour d'autres moyens financiers plus équitables apportant des ressources immédiates et durables à la Sécurité Sociale et favorisant l'emploi.



Tous ensemble, gagnons d'autres choix.

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE